

Les chiffres-clés

Mon Compte Formation est la plateforme publique de services numériques qui permet à chaque actif de devenir acteur de son parcours professionnel.

Qui est bénéficiaire du CPF ?

Chaque personne de plus de 16 ans ayant une activité professionnelle en France est titulaire d'un compte personnel de formation alimenté chaque année en fonction de son activité.

Qu'est ce que le CPF ?

Le Compte personnel de formation (CPF) est un dispositif légal de financement de la formation continue.

Sa gestion est confiée à la Caisse des Dépôts par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

Mon Compte Formation c'est

Au 30 septembre 2021



38,8 M

de titulaires d'un
compte CPF alimenté
(secteurs privé et public)



1 573 €

en moyenne par compte
pour le secteur privé



96,4 h

en moyenne par
compte pour
les agents publics

une application mobile et un site web dédiés aux usagers



3,5 M

de téléchargements

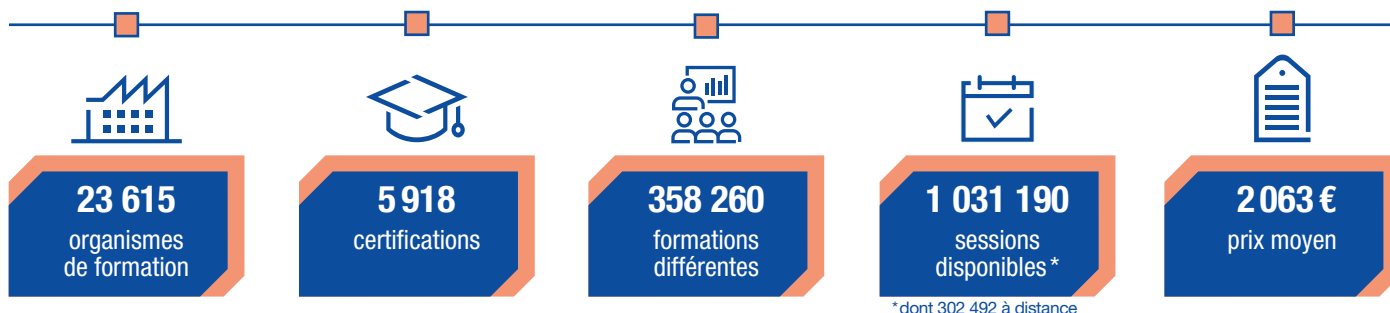


14,8 M

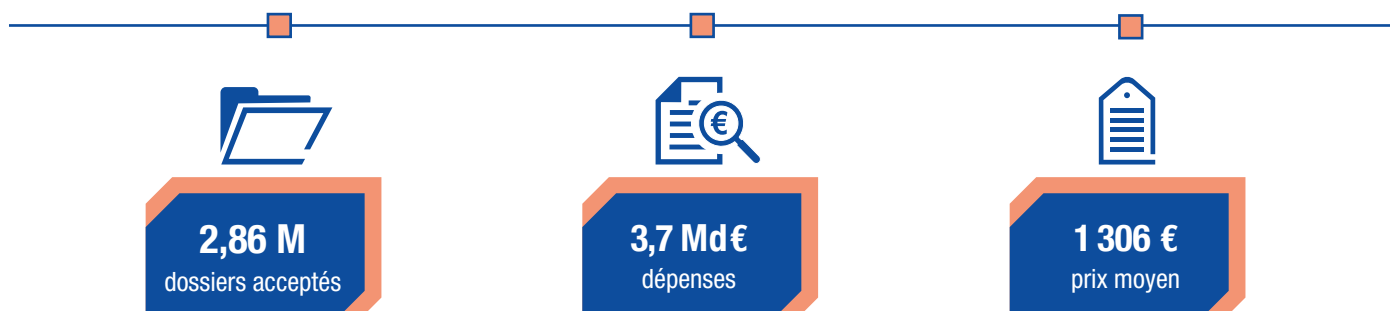
d'utilisateurs ayant
validé les CGU*

*conditions générales
d'utilisation, depuis le 21.11.19

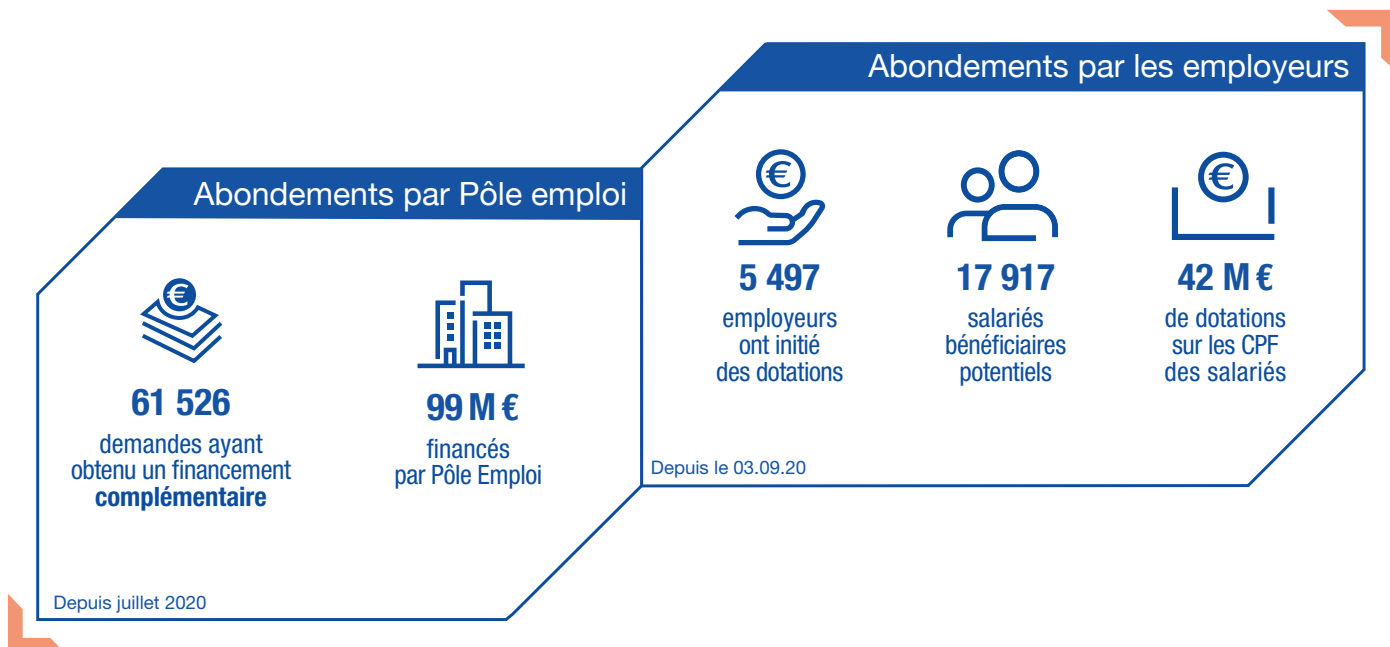
un catalogue de formation géré via un portail dédié



un parcours d'achat direct: les formations financées (depuis le 21 novembre 2019)



des services et un portail dédié aux financeurs



Rendez-vous sur :
moncompteformation.gouv.fr
of.moncompteformation.gouv.fr
financeurs.moncompteformation.gouv.fr
caissedesdepots.fr
politiques-sociales.caissedesdepots.fr
Ligne d'assistance: Tél. 09 70 82 35 51

caissedesdepots.fr


Un service géré
par la Caisse des Dépôts

